Elections CSE Orange 2019

Il faut que cela change à Orange !

Le PDG d'Orange l'a dit sans détour lors du dernier CCUES, il voudrait à Orange des *« syndicats qui accompagnent les changements »*. Comprendre : des syndicats et des instances d'élu-e-s du personnel qui ne discutent pas la vision, les projets et les décisions de la direction, signent des chèques en blanc et se contentent d'être ses vecteurs de communication ou ses supplétifs.
Devinez quoi ? A SUD, nous pensons exactement le contraire : Stéphane Richard a déjà « ses » syndicats d'accompagnement dans presque tous les périmètres, ils sont majoritaires au niveau d'Orange et lui laissent faire à peu près tout ce qu'il veut et c'est bien le problème !

Laissez-faire et laissez-passer permanents face à la direction

Au CCUES, l'actuelle instance nationale de représentation du personnel, comme dans une majorité de Comités d'Etablissements (CE), la direction peut déjà compter sur la bienveillance des syndicats d'accompagnement aujourd'hui majoritaires en voix au niveau national.
Les transformations, restructurations, projets néfastes, mauvaises décisions et mauvais accords d'entreprise se succèdent à un rythme effréné quasiment sans résistance :

- **L'Ancrage Territorial** qui éloigne Orange et ses salarié-e-s des territoires, supprime des postes et fait exploser les déplacements ? Ça passe !
- **Les projets immobiliers** qui concentrent le personnel sur des gros sites, dégradent les conditions de travail avec la généralisation du Sans-Bureau-Fixe et génèrent télétravail et isolement ? Allez !
- **Les fermetures de sites ou de boutiques** contre une indemnisation ridicule ou la simple application des règles RH ? Bien sûr !
- **L'accord intergénérationnel 2019/2021**, qui entérine la suppression de 2 postes sur 3, fait payer de manière perverse par les salarié-e-s eux/elles-mêmes leur départ souhaité par l'entreprise tout en généralisant l'arbitraire dans l'accompagnement financier ? Merci quels signataires ?
- **Plus de 30000 sous-traitants** qui travaillent pour Orange ? Où est le problème ?
- **L'ARCQ**, qui ne prend en compte que la dernière année de votre carrière, programme l'obsolescence des compétences et laisse plus de 20000 salarié-e-s sans promotion depuis plus de 10 ans ? Merci quels signataires ?
- **Les projets d'externalisation de la gestion et de la supervision des réseaux vers Ericsson** Roumanie qui risquent de faire d'Orange une coquille vide ? Pas vu pas pris !
- **Les UI obligées de fusionner** sur d'immenses territoires parce que l'entreprise ne recrute pas assez, qui perdent des compétences sur le cuivre, nous exposant aux foudres de l'ARCEP ? Où est le mal ?
- **Les outils digitaux qui fliquent les techniciens**, **l'enregistrement illégal des numéros de permis de conduire** des salarié-e-s amené-e-s à conduire des véhicules Orange pour le service ? Une broutille !
- **Les réorganisations incessantes en DO ou en directions métiers**, le retour 3 ans après à ce qu'on faisait avant, la création de directions transverses, hiérarchiques et fonctionnelles puis le retour arrière ? Si le consultant l'a dit !
- **Le nième lancement de la maison connectée, la diversification aventureuse vers la banque ou l'assistant personnel ?** Laissons faire les grands stratèges !

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudpt@sudptt.fr
Site : www.sudptt.fr

Plus que jamais, le besoin d'élu-es déterminé-e-s dans des CSE au pouvoir affaibli

Les Comités Sociaux et Economiques (CSE) sont issus d'une **volonté politique d'affaiblir le pouvoir des actuelles instances de représentation du personnel CE/CHSCT/DP** dans les entreprises. La fusion des instances sur des périmètres énormes va les éloigner des salarié-e-s. Des problématiques importantes comme **l'égalité professionnelle** ou la **Santé et la Sécurité au Travail** risquent de ne plus être prises en compte efficacement. Face à cela, plus que jamais, il faut donc des élu-es CSE et des Représentant-e-s de Proximité déterminé-e-s à jouer pleinement leur rôle !

Sortir de la résignation, des stratégies syndicales de diversion et de division

On peut résumer ainsi le raisonnement des syndicats d'accompagnement : *« puisqu'on a peu de pouvoir, abandonnons-le et battons-nous sur d'autres terrains ! »*. C'est ainsi qu'ils sont capables de rivaliser d'imagination en matière d'Activités Sociales et Culturelles (ASC) : **le pack bidule** est mieux que le **compte machin** qui est lui-même bien mieux que le **tableau trucmuche**. Le social s'efface peu à peu, on drague le salarié-client pour quelques euros d'ASC de plus ou de moins par an ou pour une inscription sur un voyage…

Leur ligne étant qu'il faut être bienveillant avec le seigneur-employeur pour gagner **l'award du « syndicat le plus raisonnable »**, ils sont donc capables d'être infiniment plus pugnaces entre syndicats, voire parfois violents, que face à la direction lors des négociations salariales ou des projets de restructurations ! Une liste électorale rivale a mis plus de femmes que d'hommes que prévu par la Loi ? Au tribunal ! Une majorité de syndicats ont signé un accord d'entreprise ? Au tribunal ! Même si on perd, il restera toujours quelque chose des coups de menton et des bombages de torse ! Pendant ce temps-là, la direction compte les points et son bulldozer a le champ libre pour tout écraser sur son passage quasiment sans résistance…

Pour que cela change avec les CSE à Orange, je vote SUD !

Les CSE seront élus pour 4 ans, le vote du 19 au 21 novembre 2019 est donc crucial sur une période où les salarié-es seront exposé-es à de nombreuses menaces : plan stratégique 2020/2025 et son probable cortège de restructurations, désengagement de l'Etat, effectifs en forte baisse, charge de travail en hausse, fin du dispositif TPS, risque de plan social ou de plan de départs volontaires, etc…

Face à cela, les CSE ne pourront plus se permettre d'être des **« béni oui-oui » ou des chambres d'enregistrement avec des commissions Théodule de suivi** en aval pour gérer les dégâts des restructurations. Les salarié-es ont besoin de syndicats et d'instances qui challengent beaucoup plus la direction sur sa stratégie, ses projets et ses décisions et font des propositions alternatives. Ils doivent **utiliser toutes les ressources du droit pour exercer pleinement toutes leurs prérogatives** : exiger des dossiers en CSE sur tout ce que la direction fait sous les radars, exiger des consultations CSE, recourir aux expertises économiques et financières, refuser de donner un avis quand le dossier est incomplet ou insincère, aller en justice quand il y a délit d'entrave ou information déloyale, etc… La direction d'Orange se nourrit également des divisions syndicales pour avancer ses pions, c'est dans **l'unité et la détermination** que les syndicats pourront peser face à elle ! Ils doivent concentrer leur temps et leur énergie à défendre les salarié-es face à ses mauvais coups actuels et à venir !

Les élu-es SUD s'engageront dans tous les périmètres CSE pour que cela change à Orange, face à la direction comme entre syndicats !

Sud
Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr
Site : www.sudptt.fr

Union syndicale Solidaires